

Nom de la structure

**Attestation délivrée dans le cadre de l'information relative à
une tentative de médiation familiale préalable obligatoire**

Texte de référence : Art 7 de la loi 2016 – 1547 du 18 novembre 2016

Je soussignée, Pierre APMF médiateur familial, atteste avoir reçu Monsieur XX / Madame YY (l'un ou l'autre ou les deux personnes ensemble) et leur avoir délivré une information sur le cadre et les conditions de la médiation familiale.

A l'issue de cet entretien / ces entretiens, je certifie que les conditions pour une rencontre de médiation familiale ne sont actuellement pas réunies.

(Situation pour laquelle le médiateur familial considère que la MF ne peut pas avoir lieu. A cet effet, il engage sa responsabilité en certifiant que les conditions de la MF ne sont pas réunies)

Fait à

Le

Nom de la structure

Nom du médiateur familial, diplômé d'état

